
États financiers de
La Fondation canadienne du rein

31 décembre 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires.....	7-16

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
La Fondation canadienne du rein

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation canadienne du rein (la « Fondation du rein »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, ces états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation du rein au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Jusqu'au 31 décembre 2019, comme c'est le cas pour de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation du rein tire ses revenus d'activités de collecte de fonds, mais l'exhaustivité de ces revenus ne peut être vérifiée de manière satisfaisante. Par conséquent, l'audit de ces revenus en 2019 s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation du rein et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des appuis du public, de l'excédent des revenus sur les dépenses et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, de l'actif à court terme au 31 décembre 2019, et des soldes de fonds au 1 janvier et au 31 décembre 2019. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation sur l'étendue des travaux. Ainsi, nous avons exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation sur la comparabilité des chiffres de la période courante et de l'information comparative.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation du rein conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation du rein à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation du rein ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation du rein.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation du rein.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation du rein à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation du rein à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 5 juin 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125888

La Fondation canadienne du rein

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	Notes	2020	2019
		\$	\$
Revenus			
Appui du public		20 517 759	23 385 900
Legs et dons en mémoire		2 801 153	2 321 489
Transfert du surplus de The Canadian Kidney Trustee Corporation	13	187 952	882 985
Revenus de placement alloués aux opérations	5 et 6	672 938	1 008 325
		24 179 802	27 598 699
Coût des campagnes de financement		8 336 555	10 913 447
Revenus nets		15 843 247	16 685 252
Dépenses			
Programmes			
Recherche		2 554 618	4 190 143
Services aux patients		3 151 548	3 438 233
Sensibilisation au don d'organes		672 270	1 057 547
Services publics éducatifs et communications		3 041 511	3 377 675
Développement de la Fondation du rein		472 471	957 683
		9 892 418	13 021 281
Gestion et administration		2 872 881	3 623 350
		12 765 299	16 644 631
Excédent des revenus sur les dépenses avant l'élément suivant		3 077 948	40 621
(Pertes) revenus de placement non alloués aux opérations	5 et 6	(587 435)	754 291
Excédent des revenus sur les dépenses		2 490 513	794 912

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation canadienne du rein
État de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 décembre 2020

	Non grevés d'affectations	Investis en immobilisations	Affectés d'origine interne (note 9)	Affectés en dotation d'origine externe (note 8)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au 31 décembre 2018	4 465 692	484 333	8 312 060	4 732 509	17 994 594
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses excluant les revenus de placement non alloués aux opérations	398 202	(75 917)	(281 664)	—	40 621
Revenus de placement non alloués aux opérations	—	—	754 291	—	754 291
Dotations	—	—	—	30 902	30 902
Revenus de placement réinvestis	—	—	—	11 347	11 347
Transfert interfonds	(805 831)	105 721	700 110	—	—
Soldes de fonds au 31 décembre 2019	4 058 063	514 137	9 484 797	4 774 758	18 831 755
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses excluant les revenus de placement non alloués aux opérations	3 917 701	(88 107)	(751 646)	—	3 077 948
Pertes de placement non allouées aux opérations	—	—	(587 435)	—	(587 435)
Dotations	—	—	—	17 473	17 473
Revenus de placement réinvestis	—	—	—	11 801	11 801
Transferts interfonds	(4 603 891)	70 217	4 533 674	—	—
Soldes de fonds au 31 décembre 2020	3 371 873	496 247	12 679 390	4 804 032	21 351 542

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fondation canadienne du rein
État de la situation financière
 au 31 décembre 2020

	Notes	2020	2019
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		6 609 011	2 111 599
Montant à recevoir de The Canadian Kidney Trustee Corporation	13	467 210	907 311
Intérêts à recevoir et autres débiteurs		2 268 700	1 930 907
Frais payés d'avance		454 829	485 095
		9 799 750	5 434 912
Immobilisations	3	963 064	998 571
Placements	4	18 050 038	19 843 427
		28 812 852	26 276 910
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	10	1 645 020	1 503 405
Apports reportés	7	4 881 944	5 116 509
Apports reportés – programme KRESCENT	7	467 529	340 807
Apports reportés – immobilisations	7	466 817	484 434
		7 461 310	7 445 155
Engagements et obligations contractuelles	11		
Soldes de fonds			
Non grevés d'affectations		3 371 873	4 058 063
Contribution d'un terrain		335 000	335 000
Investis en immobilisations		161 247	179 137
Affectés d'origine interne	9	12 679 390	9 484 797
Affectés en dotation d'origine externe	8	4 804 032	4 774 758
		21 351 542	18 831 755
		28 812 852	26 276 910

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil



_____, administrateur



_____, administrateur

La Fondation canadienne du rein**État des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses	2 490 513	794 912
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	130 131	116 672
Amortissement des apports reportés — immobilisations	(40 024)	(40 755)
Gain à la vente de placements	(5 914)	(27 052)
Variation de la juste valeur non réalisée	905 663	(1 662 332)
Apports reportés constatés à titre de revenus	(1 482 154)	(1 499 523)
	1 996 215	(2 318 078)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Montant à recevoir de The Canadian Kidney Trustee Corporation	440 101	(137 232)
Intérêts à recevoir et autres débiteurs	(337 793)	(407 252)
Frais payés d'avance	30 266	223 972
Créditeurs et charges à payer	141 615	(100 245)
	274 189	(420 757)
Augmentation des apports reportés	1 746 394	1 515 576
(Diminution) augmentation des apports reportés — réserve sur les revenus de placement	(347 676)	631 550
	1 398 718	2 147 126
	3 669 122	(591 709)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(1 272 451)	(2 419 170)
Produit de la vente de placements	2 166 091	987 108
Acquisition d'immobilisations	(94 624)	(107 721)
	799 016	(1 539 783)
Activités de financement		
Dotations	17 473	30 902
Revenus de placement réinvestis	11 801	11 347
	29 274	42 249
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	4 497 412	(2 089 243)
Encaisse au début	2 111 599	4 200 842
Encaisse à la fin	6 609 011	2 111 599

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Mission de la Fondation canadienne du rein

La Fondation canadienne du rein se consacre à l'atteinte d'une excellente santé rénale et d'une qualité de vie optimale des personnes atteintes et la découverte d'un traitement pour la guérison de l'insuffisance rénale. La Fondation canadienne du rein (la « Fondation du rein ») est l'organisme national bénévole qui s'emploie à alléger le fardeau que représente l'insuffisance rénale :

- en finançant et en favorisant des recherches innovatrices en vue de trouver de meilleures options thérapeutiques et un traitement curatif;
- en offrant des programmes éducatifs et de soutien afin de prévenir l'insuffisance rénale chez les personnes à risque et donner aux personnes atteintes la capacité d'optimiser leur état de santé;
- en prônant un meilleur accès à des soins de santé de haute qualité;
- en sensibilisant davantage le public à l'importance de maintenir les reins en bonne santé et de consentir au don d'organes.

La Fondation du rein s'appuie sur un vaste réseau de bénévoles qualifiés travaillant en partenariat avec les membres du personnel pour offrir ses programmes et ses services partout au Canada. La Fondation du rein est un organisme de bienfaisance enregistré sous la *Loi de l'impôt sur le revenu* et est constituée en vertu des lois du Canada.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation du rein devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur des placements est établie à partir des cours de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la vente et les gains et les pertes non réalisés sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux placements sont passés en dépenses au moment où ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats à titre de revenu ou de dépense d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation du rein comptabilise à l'état des résultats une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

La Fondation du rein utilise la méthode du report pour comptabiliser ses apports. Les apports sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les promesses d'apports non reçus ne sont pas comptabilisées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsque reçus. Les apports affectés sont constatés à titre d'apports reportés et comptabilisés dans les revenus lorsque les dépenses connexes sont engagées ou lorsque les immobilisations afférentes sont amorties. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des soldes de fonds.

Les revenus de placement non affectés sont constatés lorsqu'ils sont gagnés. Les revenus de placement affectés sont reconnus comme apports reportés et sont constatés à titre de revenus au moment où les dépenses connexes sont engagées. Les revenus de placement devant être ajoutés aux dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des soldes de fonds.

Jusqu'à 4 % de la juste valeur des placements est présentée comme étant des revenus de placement alloués aux opérations. Avec l'approbation du conseil d'administration national, des revenus de placement additionnels peuvent être alloués aux opérations pour des fins spécifiques. L'excédent ou l'insuffisance, s'il y a lieu, est présenté comme étant des revenus de placement non alloués aux opérations et est transféré à la réserve sur les revenus de placement.

Les revenus provenant des activités de financement sont présentés sur une base brute lorsque la Fondation du rein est considérée comme étant le principal obligé de cette activité. Certains revenus générés dans le cadre de programmes gouvernementaux fortement réglementés et qui se traduisent par un produit net à la Fondation du rein sont comptabilisés sur une base nette.

Dons de services

La Fondation du rein tire un avantage important des dons de temps et de services de la part de bénévoles. Ces apports d'une grande valeur ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Immobilisations

Les immobilisations sont capitalisées au coût d'achat et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile. L'équipement de bureau et les autres immobilisations sont amortis sur une durée de cinq ans. Le matériel informatique est amorti sur une durée de trois ans. Le bâtiment reçu en don est constaté à sa valeur d'évaluation et est amorti sur une durée de 25 ans.

Ventilation

La Fondation du rein classe ses activités en fonction de son développement, de la gestion et administration, et de ses quatre programmes d'activités : recherche, services aux patients, sensibilisation au don d'organes et services publics éducatifs et communications. Les coûts associés à chaque activité incluent tous les coûts directs liés à ces activités, y compris les dépenses salariales et les autres dépenses directes. La Fondation du rein contracte également certaines dépenses d'exploitation courantes par rapport à ces activités. Elle examine annuellement ses allocations de coûts pour s'assurer qu'elles demeurent conformes aux changements apportés à ses activités d'exploitation. Les modifications de ces allocations sont appliquées dans l'année de la révision.

Lorsque des coûts partagés ou indirects sont liés à plus d'une activité, la Fondation du rein ventile ces coûts en fonction des efforts déployés pour chaque activité. Ces coûts incluent les dépenses liées au personnel administratif, les dépenses de location et d'autres dépenses d'exploitation ne pouvant être imputées directement à une activité spécifique. Les dépenses admissibles sont ventilées soit selon les espaces physiques, soit selon le temps alloué aux activités par les employés.

2. Méthodes comptables (suite)

Ventilation (suite)

La Fondation du rein ventile une partie des dépenses des campagnes de financement aux services publics éducatifs et communications pour une de ses activités sur la base du principe que certains messages communiqués lors de cette activité sont principalement à des fins éducatives et promeuvent l'engagement du public. Ces coûts sont ventilés selon les meilleures estimations de la direction concernant la tranche des coûts directs du matériel éducatif qui s'applique à des activités non liées au financement.

Aide gouvernementale

Les montants reçus ou à recevoir découlant des programmes d'aide gouvernementale sont comptabilisés en réduction du coût des actifs ou des charges auxquels ils se rapportent lorsque la Fondation du rein devient admissible à les accumuler, pourvu qu'il existe une assurance raisonnable que les avantages seront réalisés. L'aide gouvernementale, y compris la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), a été comptabilisée comme une réduction des collectes de fonds et des dépenses de fonctionnement dans l'état des résultats. La SSUC fait l'objet d'un examen par les autorités fiscales canadiennes.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux NCOSBL, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Immobilisations

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Bâtiment	930 000	479 100	450 900	488 100
Terrain	335 000	—	335 000	335 000
Matériel informatique	969 050	874 692	94 358	88 521
Équipement de bureau	365 818	286 973	78 845	80 921
Autres	39 713	35 752	3 961	6 029
	2 639 581	1 676 517	963 064	998 571

4. Placements

	2020			2019		
	Juste valeur	Coût	Gains non réalisés	Juste valeur	Coût	Gains (pertes) non réalisés
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds du marché monétaire	2 039 980	1 998 474	41 506	3 630 603	3 661 938	(31 335)
Fonds d'obligations	3 220 919	3 094 505	126 414	3 306 278	3 277 548	28 730
Fonds d'actions canadiennes	4 627 358	4 574 083	53 275	4 627 862	4 377 022	250 840
Fonds d'actions internationales	8 161 781	8 053 391	108 390	8 278 684	7 291 671	987 013
	18 050 038	17 720 453	329 585	19 843 427	18 608 179	1 235 248

Les justes valeurs des placements sont basées sur le cours du marché en fin d'exercice.

5. Revenus de placement

Les revenus de placement se composent des éléments suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Gain à la vente de placements	5 914	27 052
Distributions sous forme de dividendes et d'intérêts	649 376	716 129
Variation de la juste valeur non réalisée	(905 662)	1 662 332
	(250 372)	2 405 513

La présentation des revenus de placement aux états financiers est la suivante :

	2020	2019
	\$	\$
État des résultats		
Revenus de placement alloués aux opérations	672 938	1 008 325
(Pertes) revenus de placement non alloués aux opérations (note 6)	(587 435)	754 291
Augmentation directe des apports reportés		
(Pertes) revenus de placement de fonds affectés en dotation d'origine externe (note 7a)	(363 190)	600 521
Revenus de placement alloués aux apports reportés	15 514	31 029
État de l'évolution des soldes de fonds		
Revenus de placement réinvestis dans les fonds de dotation	11 801	11 347
	(250 372)	2 405 513

6. Réserve sur les revenus de placement

En conformité avec la politique d'appropriation des revenus de placement de la Fondation du rein, les revenus de placement alloués aux opérations sont déterminés au début de l'année comme étant un pourcentage de la juste valeur des placements, avec un maximum de 4 %. Avec l'approbation du Conseil d'administration national, des revenus de placement additionnels peuvent être alloués aux opérations à des fins spécifiques. Tout excédent des revenus de placement par rapport au montant alloué est reconnu comme étant un revenu de placement non alloué aux opérations. Dans la mesure où le revenu de placement est moindre que le montant alloué, le manque à gagner est retiré de la réserve sur les revenus de placement et est reconnu comme une diminution du revenu de placement non alloué aux opérations. Les objectifs de cette politique sont de présenter annuellement un montant plus stable de revenus de placement à l'état des résultats et d'aider à maintenir le capital, ceci s'appliquant également aux années au cours desquelles les marchés sont moins performants.

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	2 176 386	1 422 095
(Pertes) revenus de placement non alloués aux opérations	(587 435)	754 291
Solde à la fin	1 588 951	2 176 386

En 2017, le Conseil d'administration national a créé un Fonds d'innovation qui est financé par les revenus de placement alloués aux opérations.

Le solde en réserve sur les revenus de placement à la fin de l'exercice comprend un engagement de 261 508 \$ (61 508 \$ en 2019) pour le Fonds d'innovation. La réserve sur les revenus de placement est une composante du fonds affecté d'origine interne (note 9).

7. Apports reportés

a) Apports reportés

Les apports reportés comprennent des apports pour lesquels le donateur impose des affectations pour une raison spécifique, augmentés des revenus de placement tirés des affectations en dotation d'origine externe. Ces montants sont constatés aux revenus quand les dépenses relatives à ces affectations sont engagées. La Fondation du rein se conforme à ces affectations d'origine externe.

	Solde au début	Ajouts	Débours	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Revenus de placement des fonds affectés en dotation d'origine externe (note 5)	1 641 983	(363 190)	—	1 278 793
Services aux patients	801 985	862 145	535 470	1 128 660
Recherche	777 453	193 660	287 442	683 671
Sensibilisation au don d'organes	755 002	42	230 388	524 656
Autres	731 425	122 820	270 122	584 123
Services publics éducatifs et communications	408 661	409 209	135 829	682 041
	5 116 509	1 224 686	1 459 251	4 881 944

7. Apports reportés (suite)

b) Apports reportés – programme KRESCENT

La Fondation du rein gère le Programme national de formation scientifique et d'encadrement des chercheurs spécialisés dans le domaine rénal (KRESCENT) pour lequel elle amasse et administre les fonds. Les fonds amassés et consacrés au programme sont assujettis aux méthodes et pratiques comptables en vigueur pour le programme général de recherche de la Fondation du rein.

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	340 807	430 333
Plus : commandites et dons reçus	149 625	77 739
Moins : montants reconnus dans les revenus durant l'exercice	(22 903)	(167 265)
Solde à la fin	467 529	340 807

c) Apports reportés – immobilisations

Ce solde inclut les dons et les achats en immobilisations avec les fonds désignés à cet effet.

	2020	2019
	\$	\$
Solde au début	484 434	523 190
Plus : apports reçus	24 407	1 999
Moins : montants reconnus dans les revenus durant l'exercice	(42 024)	(40 755)
Solde à la fin	466 817	484 434

8. Affectés en dotation d'origine externe

Les fonds affectés en dotation d'origine externe représentent le montant initial de la dotation.

	2020	2019
	\$	\$
Recherche	2 387 380	2 380 218
Autres activités spécifiées	2 082 743	2 060 911
Non spécifiées	333 909	333 629
	4 804 032	4 774 758

Le changement de la juste valeur pour les dotations d'origine externe est reflété dans les apports reportés.

La Fondation canadienne du rein

Notes complémentaires

31 décembre 2020

9. Affectés d'origine interne

Le solde de fonds d'affectations d'origine interne comprend des ressources désignées par le Conseil d'administration national à des fins spécifiques. Ces fonds se composent de ce qui suit :

	2020	2019
	\$	\$
Surplus pour utilisation au cours des prochaines années	6 918 256	3 415 309
Trois années d'engagements pour la recherche	3 875 105	3 171 024
Réserve sur les revenus de placement (note 6)	1 588 951	2 176 386
Projet stratégique	—	425 000
Renforcement des capacités pour la Saskatchewan	190 548	190 548
Dépenses en immobilisations futures pour le sud de l'Alberta	80 000	80 000
Programmes du Manitoba	26 530	26 530
	12 679 390	9 484 797

En 2016, le Conseil d'administration national a approuvé une politique visant à encourager la responsabilité financière à long terme. La politique permet aux divisions et au bureau national de transférer une partie de leur part de l'excédent consolidé pour les dépenses au cours des prochaines années.

10. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent des sommes à remettre à l'État de 3 572 \$ (5 182 \$ au 31 décembre 2019).

11. Engagements et obligations contractuelles

La Fondation du rein a des engagements pour la recherche (incluant le programme KRESCENT). Ces engagements, diminués des apports reportés pour la recherche, totalisent 3 156 355 \$. De plus, la Fondation du rein a signé une entente de cinq ans en 2017 avec le réseau Canadiens Seeking Solutions and Innovations to Overcome Chronic Kidney Disease (Can SOLVE CKD). L'engagement pour ce projet représente un montant de 318 750 \$. La Fondation du rein a signé une lettre d'intention avec les Instituts de recherche en santé du Canada en 2019 pour 1 000 000 \$ sur cinq ans. Ce projet débute en 2022 et se termine en 2026. La Fondation du rein s'est engagée, en vertu de contrats de location-exploitation à long terme relatifs à ses locaux, à verser des montants minimaux totalisant 2 407 891 \$ et dont elle est responsable, à l'exception de certaines dépenses d'exploitation. Ces montants sont censés être payés au cours des prochains exercices selon le calendrier suivant :

	Engagements de recherche	Contrats de location-exploitation
	\$	\$
2021	2 033 535	680 928
2022	1 544 851	484 331
2023	296 719	280 175
2024	200 000	270 701
2025 et suivants	400 000	691 756

12. Ventilation

Les dépenses de gestion et d'administration ont été ventilées comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Services aux patients	591 466	609 011
Services publics éducatifs et communications	333 489	327 914
Coût des campagnes de financement	208 552	224 752
Recherche	150 959	270 176
Développement de la Fondation du rein	115 512	181 457
Sensibilisation au don d'organes	108 361	164 085

Comme le décrit la note portant sur les principales méthodes comptables, certaines charges encourues en même temps que les campagnes de financement ont été affectées à d'autres activités :

	2020	2019
	\$	\$
Services publics éducatifs et communications	149 339	140 182

13. Opérations entre parties liées

La Fondation du rein a un intérêt économique dans The Canadian Kidney Trustee Corporation (la « Fiducie »), puisque la Fiducie est l'organisme national dédié aux collectes de fonds afin de soutenir La Fondation du rein par la collecte et la revente de biens donnés, y compris des vêtements et des articles ménagers. Durant l'année, la Fondation du rein a effectué des opérations avec la Fiducie, qui ont eu lieu dans le cours normal des activités et qui sont mesurées à la valeur d'échange. Le montant dû entre ces parties liées est présenté distinctement dans les états financiers.

Durant l'année, la Fondation du rein a refacturé des frais de gestion pour un montant de 73 704 \$ (73 704 \$ en 2019) pour les services administratifs rendus.

Le résumé des informations financières de la Fiducie aux 31 décembre 2020 et 2019 et pour les années terminées à ces dates est présenté ci-dessous :

	2020	2019
	\$	\$
État de la situation financière		
Actif	1 100 958	1 251 823
Passif	1 100 958	1 251 823
Le passif inclut un montant dû à la Fondation du rein de 467 210 \$ (907 311 \$ en 2019)		
État des résultats		
Total des produits	2 646 436	5 973 681
Total des charges	2 458 484	5 090 696
Transfert du surplus à la Fondation du rein	187 952	882 985
Excédent des produits sur les charges	—	—

13. Opérations entre parties liées (suite)

	2020	2019
	\$	\$
État des flux de trésorerie		
Activités de fonctionnement	(540 816)	317 954
Activités d'investissement	(3 834)	(1 794)
Activités de financement	—	(202)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	(544 650)	315 958

14. Instruments financiers

Risque de crédit

La Fondation du rein est exposée au risque de crédit découlant du fait que les donateurs et les débiteurs pourraient éprouver des difficultés financières et ne seraient pas en mesure de respecter leurs engagements. Cependant, les donateurs et les débiteurs de la Fondation du rein sont nombreux et variés, ce qui lui permet de réduire la concentration du risque de crédit.

Risque de marché

Le portefeuille de placement de la Fondation du rein est exposé au risque de marché, soit celui que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des variations du cours du marché, que ces variations soient imputables à des facteurs propres à un titre particulier ou à son émetteur ou encore à des facteurs touchant l'ensemble des valeurs mobilières négociées. Ces risques incluent les risques de variation des taux d'intérêt et de change. Le portefeuille de placement de la Fondation du rein est géré professionnellement sur la base d'une politique de placement diversifiée afin de gérer ce risque. Le portefeuille de placement est examiné de façon régulière par le National Finance and Audit Committee et le Investment Committee de la Fondation du rein.

Risque de liquidité

L'objectif de la Fondation du rein est de disposer de liquidité suffisante pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Fondation du rein surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2020, les principaux passifs financiers de la Fondation du rein étaient les créditeurs et charges à payer.

15. Informations supplémentaires

En 2020, la rémunération totale des employés de la province de l'Alberta, dont la principale fonction est la tenue de campagnes de financement, est de 167 314 \$ (197 313 \$ en 2019).

16. COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'épidémie d'une souche du nouveau coronavirus (« COVID-19 ») de pandémie, ce qui a entraîné la mise en œuvre d'une série de mesures de santé publique et d'urgence visant à contenir la propagation du virus. L'incidence de l'épidémie de COVID-19 continue d'évoluer à la date du présent rapport. Bien que la direction surveille la situation, étant donné la nature dynamique de ces circonstances, la durée prévue et l'incidence financière connexes ne peuvent être raisonnablement estimées pour le moment.

En réponse à la pandémie de COVID-19, le gouvernement canadien a mis en place certains programmes d'aide. Au cours de l'année, la Fondation du rein a enregistré une réduction de ses dépenses de collecte de fonds et de fonctionnement d'un montant de 2 399 199 \$ en lien avec ces programmes.

17. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré.